

# PROGRAMME de FORMATION

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>INTÉGRER LES TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES DANS LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS</b>
<b>Présentation générale</b>	Cette formation permet d'accéder à la nouvelle certification portée par l'UNEP « Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagements paysagers ». Elle permet aux professionnels du paysage de s'engager dans une démarche environnementale, de faire bénéficier aux clients de projets/travaux ayant un impact positif sur la biodiversité et d'accéder à de nouveaux marchés.
<b>Public concerné, prérequis, nombre, accessibilité</b>	<p><b>Public concerné</b> : Tous publics professionnels des espaces verts (secteur privé ou public), dirigeants, encadrants (du chef d'équipe au conducteur de travaux), chargé de clientèle en entretien et création...</p> <p><b>Zone géographique</b> : Région Auvergne Rhône Alpes</p> <p><b>Prérequis</b> : NA</p> <p><b>Nombre de participants</b> : Entre 8 et 10 personnes</p> <p><b>Profil requis</b> : être sensible à l'environnement, volonté de changement dans les pratiques, autonomie minimum en informatique pour produire le dossier professionnel</p>
<b>Accessibilité aux personnes handicapées</b>	<p><b>Accompagnement individualisé</b> des apprenants en situation de handicap</p> <p>Un <b>référént</b> interne dans l'établissement</p> <p>Tous les <b>locaux accessibles</b> aux PMR</p>
<b>Catégorie d'action</b>	Action concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)



## PROGRAMME de FORMATION

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Être capable de contextualiser la nécessité de changer de modèle et planifier les interventions</p> <p>Être capable de mettre en œuvre les gestes techniques avec comme fil rouge la réduction de l'exportation des matières organiques</p> <p>Être capable d'identifier les axes de travail mis en œuvre sur un site en gestion écologique et la stratégie de communication par rapport aux usagers.</p> <p>Être capable d'accompagner le client dans l'acceptation des changements de modèle d'entretien</p> <p>Être capable de proposer et argumenter la mise en place d'aménagements complémentaires</p>
<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p>Compétence n°1 : Analyser un écosystème et ses services associés afin d'identifier les techniques écologiques adaptées à la situation</p> <p>Compétence n°2 : Mettre en œuvre des techniques écologiques dans le cadre d'un chantier paysager afin d'assurer la biodiversité</p> <p>Compétence n°3 : Proposer à la clientèle des techniques d'entretien d'aménagements paysagers permettant de développer la capacité écologique de ces aménagements afin de favoriser la biodiversité</p> <p>Compétence n°4 : Argumenter et valoriser la mise en place d'aménagements complémentaires afin de développer la biodiversité d'un chantier paysager</p>
<p><b>Durée &amp; Dates</b></p>	<p>31 heures : 28 heures de formation (jours non consécutifs) + 3 heures d'évaluation certificative</p> <p>Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30</p> <p>Dates de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous consulter</li> </ul>
<p><b>Lieu</b></p>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32b, Chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

# PROGRAMME de FORMATION

<p><b>Contenu et Méthodes</b></p>	<p><b>Jour 1 : Du contexte global au contexte du chantier (C1)</b>  <b>Durée :</b> 7 heures  <b>Objectif :</b> être capable de contextualiser la nécessité de changer de modèle et planifier les interventions  <b>Contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation détaillée de la formation (contenu, modalités d'évaluation)</li> <li>• Des enjeux généraux aux enjeux de chantier</li> <li>• Les sols, l'eau, la réduction des îlots de chaleur, l'amélioration de la biodiversité, le cycle de la matière organique et la réduction des émissions de CO<sup>2</sup>, Solutions Fondées sur la Nature</li> <li>• La gestion différenciée en version opérationnelle</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active des stagiaires</li> <li>• Vidéo projection (diaporama, vidéos et témoignages)</li> <li>• Livret d'accompagnement du stagiaire</li> <li>• Questions / réponses</li> </ul> <p><b>Jour 2 : Les techniques écologiques favorables à la biodiversité (C2 + C3 + C4)</b>  <b>Durée :</b> 7 heures  <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable de mettre en œuvre les gestes techniques avec comme fil rouge la réduction de l'exportation des matières organiques  <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostiquer un jardin : le Diag pollinisateur outil complet et accessible</li> <li>• Déchets verts = ressources</li> <li>• La gestion à la parcelle</li> <li>• Les écoprocédés de réduction et de réemploi par typologie de rémanents</li> <li>• La mise en scène des pratiques et des aménagements pour développer l'acceptabilité</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active des stagiaires</li> <li>• Vidéo projection (diaporama, vidéos et témoignages)</li> <li>• Visite sur le terrain</li> <li>• Questions / réponses</li> </ul>
-----------------------------------	--

# PROGRAMME de FORMATION

## Jour 3 : Les pros parlent aux pros (C2 + C3 + C4)

**Durée :** 7 heures

**Objectifs pédagogiques de la séquence :** Être capable d'identifier les axes de travail mis en œuvre sur un site en gestion écologique et la stratégie de communication par rapport aux usagers. Être capable d'accompagner le client dans l'acceptation des changements de modèle d'entretien

### Contenus :

- Visite d'un jardin conduit dans une démarche de gestion raisonnée et écologique : commande initiale, éléments de contexte, propositions initiales et adaptations des choix, retour des usagers, perspectives
- Intervention témoignage d'une entreprise qui pratique une gestion raisonnée des espaces verts
  - Plan de gestion (méthode, version de travail et version client)
  - La gestion des copropriétés (relation avec les syndics et conseils syndicaux, demandes individuelles)
  - Les pièges à éviter et astuces qui fonctionnent

### Méthodes :

- Rencontre avec un professionnel du paysage sur un chantier
- Présentation en salle d'une expérience de relation client autour des copropriétés

## INTERSESSION n°1

Durée de 2 semaines

- Analyse des pratiques actuelles au regard des contenus vus en formation
- Identification d'un site support pour le dossier pro et la soutenance orale
- Constitution du dossier professionnel par les apprenants
- Assistance à la rédaction le cas échéant (fond et forme)
- Suivi par téléphone et mail



**MFR de l'ouest lyonnais**

Formations par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation

CAPa Jardinier Paysagiste

BAC PRO Aménagements Paysagers

CS Arboriste Grimpeur



32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr  
www.mfr-sainte-consorce.fr



# PROGRAMME de FORMATION

**Jour 4 : Proposer un aménagement écologique (C4) et finalisation du dossier professionnel et bilan de la formation**

**Durée** : 7 heures

**Objectifs pédagogiques de la séquence** : Être capable de proposer et argumenter la mise en place d'aménagements complémentaires

**Contenus** :

- Débriefing de l'intersession (analyse des pratiques, perspectives...)
- Construction d'itinéraires techniques probables sur les sites supports du dossier professionnel
- Synthèse des savoirs et savoir-faire
- Rappel du déroulement des deux épreuves de certification
- Bilan de la formation et suivi des candidats

**Méthodes** :

- Travaux de sous-groupe et regards croisés sur les propositions
- Temps de travail personnel tutoré
- Temps d'échange en groupe complet
- Présentation devant les pairs des dossiers et des propositions (analyse croisée)
- Enquête à chaud : formulaire dématérialisé sur smartphone

## INTERSESSION n°2

Durée d'une semaine

- Finalisation du dossier professionnel et de l'oral
- Assistance à la rédaction le cas échéant (fond et forme)
  - Suivi par téléphone et mail

**Jour 5 : Épreuves finales en vue de la validation de la certification**

**Durée** : 3 heures

**Objectifs pédagogiques de la séquence** : Évaluation certificative individuelle des 4 compétences

**Contenus** :

- Réalisation d'un QCM (compétence 1)
- Entretien d'explicitation autour du dossier professionnel sur le site du cas concret (compétence 2 à 4)

**Méthodes** :

- Seuil de réussite du QCM : 6/10
- Entretien avec un jury composé paritairement de représentants d'employeurs et de salariés



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Responsable de l'action</b>	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue DUMONCEAU Sandra au : 04 78 19 80 54 Chargée de développement formation
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	REVOLLAT Lionel Formateur Technique à la MFR de l'Ouest Lyonnais (Diplôme Niveau II : Licence Pro Aménagement urbanisme option péri urbain)
<b>Suivi de l'action</b>	Émargements par les stagiaires et le formateur
<b>Évaluation des acquis</b>	<b>Suivi et évaluation en entreprise</b> <b>Épreuves à l'issue du parcours</b> QCM certificatif – seuil de réussite 6/10 (validation de la compétence 1) Entretien d'explicitation devant un jury professionnel (validation des compétences 2 à 4)
<b>Modalités de validation</b>	En cas d'absence aux épreuves finales, le candidat pourra se présenter à la session suivante d'examen ou à l'une des sessions de l'année en cours, sous réserve de pouvoir justifier de circonstances exceptionnelles ou d'un cas de force majeure. Le candidat recevra une nouvelle convocation. En cas de non-réussite, ou de réussite partielle le candidat sera invité, par l'organisme de formation, à se représenter une seule fois aux épreuves finales dans un délai de 18 mois. Il motivera par écrit sa décision. Le candidat recevra une nouvelle convocation. En cas de nouvel échec, il ne pourra pas prétendre à se représenter aux épreuves finales sans avoir suivi de nouveau tout ou partie du parcours de formation certifiant.
<b>Sanction de l'action de formation</b>	Certification « Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagements paysagers » inscrite au Répertoire Spécifique (répertoire des certifications et habilitations non incluses dans le RNCP – Répertoire National des Certifications Professionnelles)
<b>Évaluation de l'action</b>	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire (plateforme Ev'Alim à (6 mois et 24 mois)
<b>Coût par participant</b>	Tarif individuel ou en intra entreprise : nous consulter